



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26376
28 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 27 AOUT 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE SECURITE

Les membres du Conseil ont été tenus au courant de l'évolution de la situation concernant l'application de l'Accord de paix de Cotonou sur le Libéria.

A cet égard, je voudrais vous faire savoir que le Conseil appuierait la mise en place par l'Organisation des Nations Unies d'un fonds de contributions volontaires pour le Libéria, destiné à financer la mise en oeuvre de l'Accord de Cotonou, y compris le déploiement des forces de maintien de la paix de l'ECOMOG, la démobilisation des combattants, les élections et l'assistance humanitaire, comme demandé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest à la réunion au sommet qu'elle a tenue à Cotonou du 22 au 24 juillet 1993.

Au nom des membres du Conseil, j'aimerais être tenue au courant des progrès réalisés en la matière.

La Présidente du Conseil de sécurité

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT
